

Diplôme Inter-Universitaire Acupuncture Obstétricale

2 ans



▶ Responsables Pédagogiques

Directeur de diplôme :
Professeur Véronique HOUFFLIN-DEBARGE
Coordinateurs :
Docteur Marie Hélène MONTAIGNE
Docteur Jean Marc STEPHAN

▶ Objectif

DIU Acupuncture Obstétricale
Selon le Décret n° 2008-863 du 27 août 2008 complétant le code de déontologie des sages-femmes, celles-ci sont autorisées à pratiquer des actes d'acupuncture, sous réserve que la sage-femme possède un diplôme d'acupuncture délivré par une université de médecine et figurant sur une liste arrêtée par les ministres chargés de la santé et de l'enseignement supérieur, qui n'a retenu que le DIU d'acupuncture obstétricale.
Possibilité d'exercer l'acupuncture obstétricale en maternité ou en cabinet libéral.

▶ Conditions d'accès

Les médecins.
Les étudiants en fin d'études de médecine.
Les sages-femmes ayant le droit d'exercer en France.
Les étudiants au cours de la dernière année des études de sage-femme.
Les sages-femmes titulaires d'un diplôme étranger, autorisant l'exercice dans leur pays et/ou dans le pays d'obtention du diplôme.
Les Sages Femmes diplômées de l'Attestation Universitaire d'Etude Complémentaire d'acupuncture obstétricale de la faculté de médecine de Lille, qui n'auraient pas obtenu la validation de pratique et connaissance dans le cadre de la passerelle pourront s'inscrire directement en deuxième année de ce DIU.

▶ Frais de Formation

Tarif individuel: 850 € par an
Prise en charge employeur : 1600 € par an

▶ Renseignements et inscription

Département de FMC
Faculté de Médecine
Pôle Recherche
59045 LILLE Cedex
Tél. : 03 20 62 68 12
Fax : 03 20 62 34 84
nathalie.naviez@univ-lille.fr
<http://medecine.univ-lille.fr/fmc>

▶ Contenu, organisation

1re Année (6 sessions) : 72 heures cours théorique ; 24 heures enseignements dirigés ; 3 demi-journées de stage clinique : 12 heures
2e année (5 sessions) : 72 heures cours théorique ; 8 heures enseignements dirigés ; 3 demi-journées de stage clinique : 12 h

Volume horaire global : 200 heures
Enseignement Théorique : 144 heures
Travaux Dirigés : 32 heures
Travaux Pratiques : 6 demi-journées de stage clinique: 24 heures

Contrôle des connaissances en fin de chaque année d'étude
Contrôle d'assiduité + Participation aux stages et travaux dirigés.

Mémoire de validation de DIU : à déposer en fin de 2ème année.

1re année : L'examen comprend 1 épreuve écrite anonyme, dont 50 % des questions sont issues de la banque interuniversitaire, établie par le Conseil de Coordination.
2e année : Les candidats ayant été reçus aux épreuves de 1ère année, et inscrits en 2ème année, passent un contrôle constitué d'1 épreuve écrite anonyme en fin de formation, dont 50 % des questions sont issues de la banque interuniversitaire.

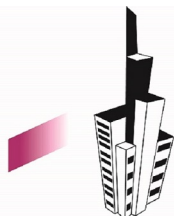
Les étudiants présentent aussi un mémoire, rédigé seul ou à deux dans les 12 mois qui suivent la réussite aux épreuves écrites, et dont la note compte pour 1/4 de la note globale. Pour les 2 années d'études la moyenne sans note éliminatoire (6/20) est requise.

▶ Calendrier, horaires, lieux

Durée : 2 ans
Lieu : Lille



Université
de Lille



FACULTÉ
DE MÉDECINE
Henri Warembourg